

La Pauvreté en zone cacaoyère : L'expérience des Producteurs du Sud-Ouest Ivoirien (Côte d'Ivoire)

MianMourou Nicolas

Doctorant en Economie du Développement

Université Felix Houphouët Boigny (UFHB), UFR des Sciences Economiques et de Gestion (UFR SEG)
Côte d'Ivoire

Abstract

Résumé: Cibler avec précision les pauvres d'aujourd'hui, déterminer leurs principales caractéristiques, les localiser et apporter des solutions pratiques et adaptées à la réduction de la pauvreté. Tels sont les nouveaux objectifs des Pays en voie de Développement et en particulier la Côte d'Ivoire. Mais la mise en place de la politique de libéralisation dans la filière cacao, a démontré qu'un accroissement du revenu est une condition nécessaire mais pas suffisante pour échapper à la pauvreté vu son caractère multidimensionnel.

Summary: To target with precision the poor of today, to determine their principal characteristics, to locate them and bring solutions practical and adapted to the reduction of poverty. Such are the new objectives of the Countries in the process of Development and in particular the Côte d'Ivoire. But the installation of the policy of liberalization in the die cocoa, with shown that an increase in income is a condition necessary but not sufficient to escape poverty considering its character multidimensional.

Mots-clés: OMD, Pays en Voie de Développement, Campagne, Pauvreté multidimensionnelle, libéralisation commerciale

I. Introduction

Les travaux qui analysent la pauvreté et ses déterminants sont nombreux et diversifiés. A ce propos on peut citer la contribution de Bentham (1789), de Townsend (1979), Ravallion (1994) ou encore de Sen (1980 et 2000). Plus récemment des auteurs tels que Ruggeri-Laderchi (1999, 2001) et Alexandre (2007) ont mis l'accent sur le rôle joué par le revenu dans la réduction de la pauvreté. Des études de cas portant sur des pays du continent africain ont été réalisées notamment par Fambon et al., (2001) ; Dubois et Amin (2000) pour le compte du Cameroun, avec pour principales conclusions que les inégalités des revenus seraient plus élevées en zone rurale qu'en zone urbaine et donc la pauvreté est essentiellement rurale, mais répartie inégalement selon les régions au Cameroun. Mais comme le précise Foko et al., (2006) Il est important de noter que, même si l'étude de Dubois et Amin (2000) embrasse plusieurs dimensions de la pauvreté, elle utilise des seuils de pauvreté monétaires plutôt qu'un seuil englobant toutes les dimensions de la pauvreté. Ainsi pour Manga et Epo (2009) sur le plan conceptuel, il est aujourd'hui communément admis que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel, et donc son analyse ne devrait plus être réduite au seul aspect monétaire. Plusieurs écrits dans la littérature révèlent qu'il existe des indicateurs sociaux ayant des informations qui ne sont pas mis en lumière par l'approche monétaire. Ce que souligne Dabitao et al. (2011), au travers des études menées au Sénégal, Cameroun, Tunisie et Togo par Ki et al. (2005), Foko et al. (2007), Ayadi et al. 2007, Lawson et al. par la construction d'indices composites qui ont permis de montrer que la pauvreté se révèle plus marquée avec une approche multidimensionnelle qu'avec une approche monétaire. Pour le cas spécifique de la Côte d'Ivoire, les études scientifiques sur l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle sont peu nombreuses, à notre connaissance. On trouve principalement les études de Grimm et al. (2001) relatives à l'évolution de la pauvreté urbaine en Côte d'Ivoire depuis les années 1980 ; les travaux sur l'évaluation de la pauvreté rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre, mené par le FIDA (2001).

Cette présente étude sur la Côte d'Ivoire se particularise des précédentes à trois niveaux. Elle se réfère à la zone rurale, elle analyse la pauvreté spécifiquement chez les producteurs de cacao et elle utilise en plus des outils d'analyse moderne dans la détermination des variables pertinentes qui expliquent le mieux l'état de pauvreté. Pourquoi la zone rurale ? Cette zone mérite qu'on s'y intéresse pour plusieurs raisons. Les populations rurales au regard des données statistiques (ENV, 2008) sont les plus pauvres en Côte d'Ivoire. Cette situation les rend très vulnérables et les expose à des conditions de vie précaire. Cela implique que les politiques économiques en faveur de la réduction de la pauvreté doivent être plus accentuées dans ces zones. Egalement la zone rurale représente la zone économique du pays au regard du poids de son activité principale l'agriculture dans l'économie ivoirienne.

A la différence des travaux antérieurs, cette étude analyse les déterminants de la pauvreté rurale chez un groupe de ce milieu, à savoir les producteurs de cacao. Elle cherche spécifiquement à répondre aux interrogations suivantes : une politique économique qui favorise exclusivement l'amélioration du revenu est-elle suffisante pour lutter contre la pauvreté ? Le revenu joue-t-il un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté ? Ou, au contraire existe-t-il d'autres éléments essentiels à prendre en compte dans la recherche d'un mieux-être des producteurs de cacao en milieu rural ? Quels sont les spécificités de la pauvreté multidimensionnelle en zone cacaoyère dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire ? Quels sont les limites de la politique de libéralisation commerciale du cacao en vigueur dans la filière cacao depuis la campagne 1999/2000 ? Ce sont là, autant d'interrogations qui motivent cette étude.

La troisième motivation de cette étude tient à l'utilisation des outils d'analyse appliqués spécifiquement sur un groupe de producteurs de cacao ayant des cadres de vie différents et possédant des caractéristiques de vie divers. D'abord l'approche d'inertie qui a permis d'effectuer une Analyse factorielle suivi de la classification hiérarchique des producteurs de la base. Cette première méthode a conduit à identifier les variables clés liées spécifiquement aux conditions de vie des producteurs de cacao. Et un modèle probit binaire (Lollivier, 2002) qui a permis par contre, d'évaluer l'effet de ces variables sur la probabilité d'être victime de pauvreté multidimensionnelle en zone cacaoyère dans le Sud-ouest.

Au total cette réflexion voudrait identifier avec une certaine précision les déterminants de la pauvreté multidimensionnelle, en milieu rural cacaoyère dans le Sud-ouest ivoirien, et évaluer l'impact de ces variables sur la probabilité pour ces producteurs d'être victime de pauvreté sous toutes ses formes. Et ce, pour permettre une meilleure définition des politiques en faveur de la réduction de la pauvreté rurale.

Pour ce faire, Les sections suivantes présentent respectivement les objectifs de l'étude, la méthodologie et à l'examen des données, la présentation des résultats et conclusion.

II. Objectifs de l'étude

Cette étude ambitionne d'utiliser les variables communautaires pour jeter un regard critique sur les conditions de vie des producteurs de cacao en zone rurale dans le Sud-ouest ivoirien. Et ce dans le contexte actuel de la politique de libéralisation commerciale en vigueur dans la filière. Pour y arriver, l'étude se propose de :

- a) identifier les variables qui décrivent au mieux la situation socio-économique des producteurs;
- b) estimer la contribution de la variable revenu dans la probabilité d'échapper à la pauvreté multidimensionnelle;
- c) estimer en fonction de toutes les variables considérées, la probabilité d'apparition de la pauvreté chez les producteurs de cacao du sud-ouest.

III. Libéralisation commerciale et conditions de vie

Cette section concerne l'analyse des tendances et évolutions de la libéralisation commerciale et des conditions de vie des producteurs en zone rurale dans le Sud-ouest ivoirien. Elle se subdivise en deux sous sections. La première rend compte des spécificités de la libéralisation commerciale dans la filière cacao et la seconde examine les principales caractéristiques de la pauvreté rurale en zone cacaoyère.

3.1 Spécificités de la Libéralisation Commerciale en Côte d'Ivoire

La filière cacao en Côte d'Ivoire, a été administrée, depuis les années 60, par un organisme étatique. Semblable aux offices de commercialisation (qui fixent les prix domestiques et détiennent la propriété du cacao tout au long de la filière). Le système de commercialisation et d'encadrement de la filière cacao adopté par la Côte d'Ivoire était la « caisse de stabilisation », communément appelé CAISTAB. De 1963 à 1998, la caisse de soutien et de stabilisation des prix et des produits agricoles (CAISTAB) était une structure étatique, chargée de l'organisation de la commercialisation intérieure et de l'exploitation du Cacao en Côte d'Ivoire. En début de campagne, la CAISTAB déterminait un prix bord champ garanti au producteur applicable sur l'ensemble du territoire, ainsi que des prix de cession aux différents stades du circuit : collecte primaire, évacuation (remboursée sur la base d'un taux à la tonne métrique), opérations préalables à l'exportation, expédition maritime, frais d'agence (couvrant les dépenses de fonctionnement de la CAISTAB et les réserves de stabilisation) et taxes à l'exportation uniforme. Les exportateurs devaient recevoir l'autorisation de la CAISTAB pour conclure des contrats de vente. Ces derniers viraient à la CAISTAB ou en recevaient d'elle, la différence entre le prix conclu et le prix garanti à l'exportation, tel que fixé par le barème. Ce système de stabilisation a permis un développement exceptionnel de la filière Café Cacao par la sécurisation de l'ensemble des transactions. Cette politique permettait de stabiliser le revenu des producteurs et de les couvrir des éventuels risques d'une chute des prix du cacao sur le marché international. Mais, la filière cacao qui a été, le véritable moteur de l'économie ivoirienne pendant 30 ans présente des signes d'essoufflement du fait de la chute des cours mondiaux (Healy, 2005). Face à ces signes de faiblesses du système de stabilisation des prix du cacao en Côte d'Ivoire, la libéralisation de cette filière apparaît comme la condition sine-qua-none pour sortir de cette

impasse. Et surtout, pour l'éligibilité de ce pays à la « Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR) », qui est un programme mise en place par les bailleurs de Fonds, après le Crédit d'Ajustement Structurel (CASA, 1995-1997), et qui avait pour but l'allègement des dettes des pays pauvres lourdement endettés. Ce qui marque depuis 1999, le début d'une série de réforme dans la filière cacao, présenté dans les lignes suivantes.

✚ **La réforme structurelle de 1999 : l'ère de la libéralisation :**

La commercialisation intérieure du cacao, a été totalement libéralisée en Août 1999. la CAISTAB perd son rôle régulateur au sein de la filière et ne fixe plus désormais le prix au producteur en début de chaque campagne comme auparavant.

Cette libéralisation avait les principaux objectifs suivants :

1. Optimiser la production ivoirienne sur le marché mondial ;
2. Promouvoir et développer l'organisation paysanne et celle du secteur privé ;
3. Améliorer, réguler, sécuriser les revenus des paysans et lutter contre la pauvreté ;
4. Améliorer la qualité du produit ;
5. Retrait total de l'Etat de la gestion financière et des risques afférents à son implication ;
6. Instaurer des règles de concurrence loyale.

Aussi, la période post libéralisation fût elle aussi marquée par de profondes mutations successives au niveau de la filière présenté ci-dessous.

✚ **La Reforme de 2008 : création du CGFCC :**

La réforme de 2008, a pour conséquence majeure la dissolution des organes de gestion née de la première réforme et leur remplacement par un organe unique chargé de la gestion de la filière, à savoir le Comité de Gestion de la Filière Café/Cacao (CGFCC). Ce comité garde les mêmes prérogatives que les anciennes structures dissoutes. Mais cette réforme ne remet pas en cause le libre fonctionnement du marché institué par la politique de libéralisation en vigueur depuis Août 1999 dans la filière. Les missions et objectif de ce comité sont précisé dans son décret de création du 19 Septembre 2008. Et enfin la toute dernière réforme présentée ci-dessous.

✚ **La réforme de 2011: vers une libéralisation partielle :**

Par l'ordonnance N°2011-481 du 28 décembre 2011 fixant les règles relatives à la nouvelle commercialisation du café et du cacao en Côte d'Ivoire, est créé le Conseil de Régulation, de Stabilisation et Développement de la filière Café-Cacao en abrégé : Conseil du Café-Cacao. Cette nouvelle réforme libérale à une particularité par rapport à la réforme de 1999. Respectivement la réforme de 1999, exprime une libéralisation totale de la commercialisation des fèves de cacao sans intervention de l'Etat dans la fixation des prix du cacao en dehors des taxes et redevances, tandis que la seconde de 2011, exprime plutôt une intervention de l'Etat qui désormais fixe un prix bord champ appelé « prix minimum garanti producteur ». Pour exemple, la campagne 2012-2013, le prix minimum garanti producteur était de 725 FCFA/Kg à la grande traite et 700 FCFA/Kg pour la petite traite. Pour la campagne 2013-2014 le prix minimum garanti pour la grande traite et la petite traite est de 750 FCFA/Kg. Soit d'abord une augmentation de 25 FCFA/Kg et de 50 FCFA par rapport respectivement à la campagne principale et intermédiaire précédentes. Pour la nouvelle campagne 2014/2015, le prix minimum garanti pour la grande traite est de 800 FCFA/Kg. La particularité fondamentale de la réforme du 28 Décembre 2011 par rapport aux autres reformes instituant la libéralisation de la filière cacao, réside dans l'intervention directe de l'Etat à nouveau, sur le marché national du cacao à travers la commercialisation et la fixation du prix bord champ. Pour ce faire, l'Etat applique le système de vente par anticipation à la moyenne (PVAM). Il s'agit pour l'Etat de vendre de façon anticipée, 70 à 80% de la récolte afin de minimiser l'impact des fluctuations des cours internationaux, sur le revenu des producteurs. Dans la pratique, la nouvelle politique libérale consiste d'abord à limiter le niveau de la fiscalité et de la parafiscalité au taux maximum de 22% du prix CAF et l'instauration du principe d'un prix garanti au producteur à 60% du prix CAF. Cette nouvelle politique marque ainsi, le point de passage d'une économie cacaoyère totalement libéralisée (1999-2000 à 2010-2011) à une économie cacaoyère partiellement libéralisée (2011-2012 à nos jours).

Les objectifs ainsi visés par ces reformes peuvent être formulé de la façon suivantes : (i) mettre à la disposition des acheteurs et industriels, des fèves de bonne qualité répondant aux exigences des normes internationales, (ii) maintenir la place de leader de la Côte d'Ivoire sur le marché international du cacao, (iii) favoriser l'amélioration du bien-être du producteur par la fixation d'un prix bord champ compétitif. Toutes ces mutations ainsi opérées dans cette filière stratégique pour l'Etat ivoirien, ont donc à moyen et long terme un objectif commun : la réduction de la pauvreté en milieu rural. Car depuis 1960 date de l'indépendance de la Côte d'Ivoire à nos jours, nous constatons une persistance de la pauvreté dans ce pays (ENV, 2008), malgré la mise en vigueur de divers politiques macroéconomiques pour son éradication.

3.2 Conditions de vie des Producteurs dans le Sud-ouest

Pour mieux décrire les conditions de vie des producteurs du Sud-ouest une double analyse de la situation socio-économique de ces producteurs est effectuée. D'un point de vue social et d'un point de vue économique.

D'un point de vue sociale, l'analyse sera axée essentiellement sur la taille du ménage du producteur et l'acquisition des ressources sociales en particulier l'accès à la terre comme facteur de production indispensable à la cacaoculture.

Le nombre d'enfant du producteur et de personne vivant dans son ménage nous renseigne sur la pression démographique à laquelle il se trouve confronté. Ainsi, plus le nombre d'individu présent dans le ménage est important et plus les charges liées à la survie du ménage sont énormes pour le producteur de cacao. En moyenne un producteur de cacao dans le sud-ouest à six (06) enfants et vit avec onze (11) personnes dans le ménage. En plus dans nos sociétés traditionnelles le chef de ménage participe activement aux charges familiales de la grande famille. Une telle situation ne permet pas toujours au producteur d'améliorer son bien être même en présence d'une augmentation du revenu. La taille du ménage du producteur repartit par classe nous indique que 36% des producteurs de notre échantillon ont entre 9 et 12 personnes dans leur ménage respectif et seulement 4% ont entre 1 et 4 personnes (cf. tab 1). Ainsi, l'environnement social du producteur influence largement son niveau de bien être car la société traditionnelle « favorise » l'émergence des ménages de grande taille, ce qui influence négativement le bien être du producteur en charge de la famille. Ceci s'explique largement par les faits suivants : le producteur est soit héritier et a donc l'obligation de s'occuper des autres parents en plus de sa famille nucléaire, soit le producteur a un grand nombre d'enfant et enfin le producteur pour des raisons sociales s'occupe de certain membre de la grande famille dans l'incapacité de travailler ou en âge d'aller à l'école. Cette taille du ménage des producteurs, constituent néanmoins une force de travail qui soutient la production de cacao en Côte d'Ivoire. En effet, les plantations de cacao sont des plantations familiales et la main d'œuvre est essentiellement familiale.

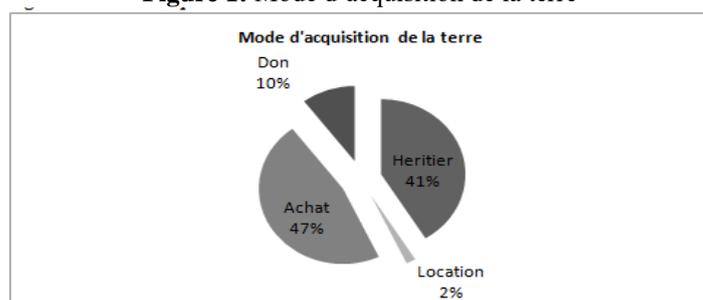
L'étude indique également, que les producteurs en majorité sont propriétaires des terres exploitées soit par achat, soit par héritage. 41% des producteurs ont hérités des parcelles exploitées, 47% ont achetés les terres cultivées, 10% ont reçu les terres sans contrepartie et 2% des producteurs sont locataires des terres qu'ils exploitent (cf. fig. 1).

Tableau 1 : Taille du ménage du producteur

Nbre de personne	Pourcentage
nbre de 1 à 4 pers	4,0
nbre de 5 à 8 pers	27,6
nbre de 9 à 12 pers	36,0
nbre de 13 à 15 pers	15,1
plus de 15 pers	17,3
Total	100,0

Source : L'auteur

Figure 1: Mode d'acquisition de la terre



Source : l'auteur

La propriété foncière fût l'une des causes de la première révolution industrielle en Grande Bretagne. Cette propriété motive le paysan à mettre en valeur la terre. Les nouvelles reformes sur le foncier rural doivent favoriser l'acquisition des titres fonciers. Une meilleure organisation des propriétés foncières dans le Sud-ouest est primordiale pour encourager et maintenir la production de cacao dans cette zone. Mais également pour favoriser la valorisation de la terre en milieu rural.

En ce qui concerne le cadre de vie du producteur, l'étude indique que 91% des producteurs de cacao de l'échantillon vivent dans des maisons construites en banco. Seulement 7% de cette population vit dans des maisons construites en ciment simple et 1% s'offre une villa de type moderne. Ces maisons en banco sont couvertes par des toitures en sachet plastique noires. Les toilettes de ces maisons sont à l'extérieures de la

maison et exposé aux microbes. Les informations sur le logement du producteur, renseignent sur le fait qu'il ne vit pas dans un minimum de confort et est ainsi exposé en permanence à des intempéries (soleil, pluie, vent) et aux différentes maladies tel que le paludisme et encore plus aujourd'hui à la fièvre hémorragique à virus Ebola. Les résultats obtenus ici, nous amène à conclure que le producteur de fève de cacao vit dans des conditions difficiles et cela peut avoir un fort impact sur la productivité du facteur travail dans le secteur agricole et particulièrement dans l'activité cacaoyère du sud-ouest ivoirien. Un cadre de vie plus décent protège le paysan contre les maladies et le rend moins vulnérables. Si la filière cacao est l'une des plus importantes pour l'économie ivoirienne, par contre les acteurs majeurs qui créent la richesse profitent peu des avantages de cette activité. Dans la recherche de meilleure condition de vie, les producteurs abandonnent progressivement la culture du cacao au profit des autres cultures de rentes qui offrent l'avantage d'un revenu permanent, ce qui favorise une meilleure planification pour ces derniers.

Toujours en matière de conditions de vie du producteur, la figure 2 ci-dessous indique que seulement 15% des producteurs ont directement accès à un centre de santé contre 85% qui doivent parcourir une distance moyenne de 8,5 km pour pouvoir se soigner. Ce résultat montre que seulement une faible part des producteurs dispose d'un accès facile aux soins de santé de base.

Figure 2: Accès aux soins de santé de base

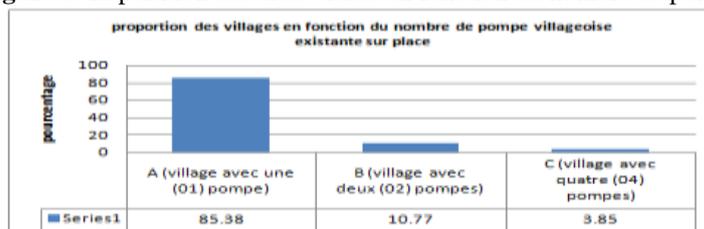


Source : l'auteur

La proximité des centres de santé dans les zones de productions cacaoyères est utile pour assurer un accès aux soins pour les producteurs. En effet, la politique de soins gratuits doit être développée en faveur des paysans de cette spéculation. L'objectif ici, est de favoriser une meilleure santé pour ces acteurs majeurs de l'économie ivoirienne. La politique de libéralisation favorise certes le revenu mais doit également permettre un accès facile aux soins pour ces producteurs.

Quant à l'accès à l'eau potable, il ressort de l'étude que 52,42% des producteurs ont un accès direct à l'eau potable car le lieu d'habitation dans lequel ils se trouvent est doté de pompe villageoise. Pour le reste des producteurs nous observons que 2,02% ; 12,9% et 32,66% des producteurs enquêtés, doivent parcourir respectivement environ, 2Km ; entre 2 et 5 km et plus de 5 km pour avoir accès à l'eau potable. La proportion de producteur devant parcourir une distance de plus de 5 km pour avoir de l'eau potable reste élevée. Cette situation forte encourageante d'un taux de couverture de plus de 50% en ce qui concerne l'accès à l'eau potable en zone de production cacaoyère semble menacé. Le risque de voir ce taux de couverture baissé et de constater que plus de la moitié des producteurs de cacao est privée d'un accès direct et facile à l'eau potable existe. Cette menace s'analyse au travers des résultats de la figure 3, qui donne une proportion de plus de 85% des villages qui possède une seule pompe villageoise contre 11% des villages qui ont deux pompes villageoise et seulement 4% qui ont 4 pompes en bon état de fonctionnement. En raison donc de la forte pression d'utilisation sur la seule pompe possédée par village pour les 85%, et deux pompes pour les 10% de village, le risque de dégradation rapide de ces biens est grand. Ce risque de voir une frange importante des producteurs consommés de l'eau non potable tient également à la manière de conserver l'eau.

Figure 3: Répartition des sites visités en fonction du nombre de pompe



Source : l'auteur

D'un point de vue économique, La ressource principale pour le producteur, provient de la vente de sa production de fève de cacao. La prise en compte de cette ressource ou de ce revenu revêt une importance capitale. En effet c'est grâce à ce revenu que le producteur de cacao peut satisfaire ses besoins et celle de sa famille. L'objectif recherché est d'analyser ce revenu et les autres sources de revenu du producteur en dehors de la cacaoculture.

Tableau 2: Sources de revenus du producteur de cacao 2012

Sources	Pourcentage producteurs (%)	Moyenne du montant en FCA
Vente de la production de fève	100	1.210.293
Activités secondaires exercées	39	95.810
Transfert d'argent reçu	10	116.148
Crédits obtenus	14,33	167.230

Source : l'auteur

Le tableau 2, indique que le revenu moyen des producteurs de cacao dans le sud-ouest est approximativement de 1.210.293FCFA; celui lié aux activités secondaires par an est de 95.810 FCFA et concerne une proportion de 39% des producteurs, en revanche les revenus moyens issu des transferts d'argent reçu et des crédits obtenus sont respectivement de 116.148 et 167.230 et concerne une faible proportion des producteurs de l'ordre de 10% et 14,33%. Ce revenu du producteur de cacao est destiné à la satisfaction de ses besoins et ceux de sa famille. La question que soulève ces informations est celle de savoir si le producteur de cacao parvient à subvenir à ses besoins vitaux, grâce à son revenu global (ensemble des revenus du producteur). L'étude révèle que, le revenu global moyen du producteur de cacao de notre étude est de **1.341.610 FCFA** sur l'année.

Le producteur de cacao du Sud-ouest dispose donc de plusieurs sources de revenu. Mais ce revenu global permet-il au producteur d'échapper à la pauvreté monétaire ? L'étude indique que la proportion des producteurs qui a un revenu n'excédant pas 250.000FCFA est environ de 1%, pour les catégories de revenu faible ; pour la catégorie des revenus moyens et élevés la proportion des producteurs concernés est respectivement environ de 15%, 32% et 52%. A la lumière de ces résultats, il ressort que plus de la moitié des producteurs de l'échantillon a un revenu élevé soit 52% contre 15% et 32% qui ont respectivement un revenu faible et moyen et seulement 1% avec un revenu très faible et donc susceptible de ne pas échapper à la pauvreté monétaire. L'étude indique bien que, les producteurs ont un revenu supérieur au seuil de pauvreté établi en Côte d'Ivoire. Dès lors, la source de la pauvreté chez les producteurs ne se pose pas en termes monétaire mais plutôt en termes non monétaire. Et, pose le problème d'identification des variables non monétaires qui influencent positivement ou négativement le bien être du producteur.

IV. Méthodologie et cadre analytique

La méthodologie retenue pour cette étude se présente en deux étapes. La première consiste à réaliser une analyse factorielle sur les données de l'étude suivie d'une classification hiérarchique des producteurs de la base et la seconde étape revient à estimer un modèle probit binaire (Lollivier, 2002) pour évaluer l'effet des variables retenues sur la probabilité pour ces producteurs d'être victime de pauvreté multidimensionnelle. Pour la première étape, c'est la technique de l'approche d'inertie qui est appliquée. Elle tire son origine du champ de la mécanique statique. Elle est principalement basée sur les techniques d'analyses multidimensionnelles, encore appelées analyses factorielles. L'approche composite de pauvreté consiste donc, dans un premier temps, à cibler les fonctionnements ou attributs qui doivent être pris en compte dans l'indicateur composite. Schématiquement, un fonctionnement peut être appréhendé par un indicateur primaire éventuellement décomposable en plusieurs modalités. A la seconde étape, on agrège les fonctionnements retenus. L'analyse factorielle, a ce pouvoir de réduire l'arbitraire dans la structure des pondérations (Filmer et Pritchett 2001, Asselin 2002, Sahn et Stiefel 2001).

Les variables considérées pour le calcul de cet indicateur sont tous qualitatives. Dans ce cas de figure, l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) est la plus adaptée. La qualité globale de la représentation sera mesurée par la part d'inertie expliquée par le premier plan factoriel. Cette condition sera associée à la propriété COPA (dite de Consistance Ordinale le long du Premier Axe factoriel) qui nécessite que le bien-être exprimé par les variables dans l'analyse, individuellement ou collectivement, se dégrade lorsqu'on se déplace le long du premier axe factoriel. Plusieurs travaux ont confirmé l'intérêt de la propriété COPA dans l'analyse multidimensionnelle (Ki et al 2005, Borel et al2006, Diagne et al 2005, etc.).

La forme fonctionnelle de l'indicateur est définie comme suit : considérons i l'indice d'un ménage donné et C_i sa valeur pour l'indicateur, la forme fonctionnelle est donnée par :

$$C_i = \frac{\sum_{k=1}^K \sum_{j_k=1}^{j_k} W_{j_k}^k \cdot I_{j_k}^k}{K}, \quad (1)$$

où K est le nombre d'indicateur catégoriels (nombre de variables) ; j_k le nombre de catégories de l'indicateur k ; $W_{j_k}^k$ le coefficient de pondération (score normalisé sur le premier axe $\frac{Score}{\sqrt{\lambda_1}}$) de la catégorie J_k et

λ_1 étant la première valeur propre. I_{jk}^k est la variable binaire 0/1, prenant la valeur 1 si l'unité a la catégorie j_k . Les coefficients de pondération obtenus par l'ACM correspondent aux scores normalisés sur le premier axe factoriel. La valeur de l'indicateur pour tout ménage i correspond à la moyenne des scores normalisés des variables catégoriques. Le poids d'une catégorie (modalité) est la moyenne des scores normalisés des unités de population appartenant à cette catégorie. Pour rendre l'expression de l'indice plus pratique, considérons toutes les modalités des variables transformées en variables binaire 0/1 donnant ainsi P indicateurs binaires. On peut réécrire la forme fonctionnelle de l'indicateur de pauvreté du ménage i par :

$$C_i = 1 / K (W_1 I_{i1} + W_2 I_{i2} + \dots + W_p I_{ip}), \quad (2)$$

W_p est le poids (score du premier axe normalisé $\frac{Score}{\sqrt{\lambda_1}}$) de la catégorie (modalité) p , λ_1 étant la première valeur propre.

I_p , $p=1..P$ est une indicatrice d'appartenance à la catégorie p . Elle prend donc la valeur 1 si le ménage a la modalité p et 0 sinon. A travers la littérature, nous pouvons choisir, dans le cadre des producteurs de cacao en Côte d'Ivoire, comme attributs, l'ensemble des variables concernant l'accès aux infrastructures publiques de base, le capital humain (éducation), le cadre de vie. Les biens d'équipement et de confort. La détermination du seuil se fera à travers la méthode de classification. Cette méthode consiste à former des classes les plus homogènes possibles à l'intérieur et les plus hétérogènes entre elles. Ce qui maximisera la variance interclasse et minimisera la variance intra-classe. Toujours dans la logique d'introduire le moins d'arbitraire possible, le seuil peut être calculé de la manière suivante : [Valeur maximale de l'indicateur dans la classe riche] * [poids de la classe riche] + [Valeur minimale de l'indicateur dans la classe pauvre] * [poids de la classe pauvre] (Ki et al. 2005).

A la suite de la première étape, la seconde étape consiste en fonction des variables pertinentes retenues à la première étape d'estimer un modèle probit binaire dont les fondements sont exposés ci-après.

La présentation générale du modèle binaire est tirée de Lollivier (2002). La spécification du modèle sur la base du modèle probit bivarié proposé par Lollivier, tient compte des spécificités des variables de l'étude.

La variable expliquée, caractérise l'état de pauvreté du producteur du sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Comme déjà évoqué ci-dessus, le caractère binaire de cette variable (pauvre ou non pauvre) nécessite la spécification d'un modèle économétrique à variable expliquée qualitative et variable explicative continue. Palliant les problèmes d'une méthode des moindres carrés ordinaires (notamment les problèmes d'hétéroscédasticité, de valeurs prédites en dehors de l'intervalle [0 ; 1]).

Soit le modèle latent suivant :

$$y^*_i = X_i \beta_1 + \eta_1 y_{2i} + \mu_{1i} \quad (3)$$

Où y^*_i est une variable latente expliquée, représentant la variable discrète y_i se reportant à l'indicateur de pauvreté multidimensionnelle du producteur i , X_i une matrice représentant les caractéristiques du producteur de cacao dans le sud-ouest, y_{2i} le niveau de revenu du producteur i et μ_{1i} un terme aléatoire. Ce modèle Probit permet de tester l'impact des β_1 et η_1 sur la probabilité pour le ménage i d'être pauvre. Ainsi, on a :

$$y_i = 0 \text{ si } y^*_i \leq 0 \text{ et } y_i = 1 \text{ si } y^*_i > 0.$$

La spécification de ce modèle dichotomique, comme souligné plus haut, pose un possible problème d'endogénéité puisque dans notre cas, le revenu du producteur (y_{2i}) et la variable dépendante (y^*_i) (la probabilité d'être victime de pauvreté multidimensionnelle) peuvent tous les deux être corrélés à une troisième variable inobservée. Il est alors possible qu'il existe une corrélation entre les termes d'erreurs relatifs aux différentes observations. Estimer l'équation sans tenir compte de cette possible endogénéité peut conduire à obtenir des estimateurs biaisés (Lollivier, 2002, op. cit.) Pour résoudre ce problème, il est utile d'utiliser la procédure en deux étapes de Lollivier, avec la variable expliquée qui est dichotomique (y^*_i) et la variable explicative qui est continue (y_{2i} variable revenu du producteur i). Il faut tout d'abord, estimer un modèle linéaire sur la variable continue y_{2i} , qui est alors instrumentalisée. Dans ces conditions X_{2i} devient la variable instrument ou variable par délégation pour y_{2i} et doit respecter les conditions suivantes :

- **une condition d'exclusion** : d'après cette condition, X_{2i} doit être orthogonal à μ_{1i} , i.e. être exogène. Formellement, on écrit $Cov(X_{2i}, \mu_{1i}) = 0$. Cette condition assume simplement que X_{2i} n'est pas un régresseur naturel pour y_i ;

- **une condition de rang** : cette condition veut que l'instrument X_{2i} soit corrélé avec la variable explicative endogène y_{2i} . En d'autres termes, l'instrument doit apporter de l'information sur la variable y_{2i} .

Ensuite, modéliser un probit sur la variable qualitative suspecte régressée sur un ensemble de variables explicatives parmi lesquelles le résidu estimé lors de la première étape, ce dernier étant convergent et asymptotiquement normal (Rivers et Vuong, 1988).

On aboutit au modèle latent bivarié suivant :

$$\begin{cases} y_{1i}^* = X_{1i}\beta_1 + \eta_1 y_{2i} + \mu_{1i}, \\ y_{2i} = X_{2i}\beta_2 + \mu_{2i} \end{cases} \quad (4)$$

Pour tester l'hypothèse d'exogénéité, il est possible de mettre en œuvre un *test d'exogénéité faible* du type de celui proposé par Hausman (1978) qui consiste à estimer la fonction de revenu par la méthode des moindres carrés ordinaires dont on conserve la valeur prédite du résidu \hat{u}_{2i} que l'on réintroduit dans le modèle probit. Si le coefficient associé à \hat{u}_{2i} est significativement différent de 0, on rejette l'hypothèse d'exogénéité de la variable et l'on procède à l'estimation du probit augmenté du résidu estimé \hat{u}_{2i} . Si l'on accepte l'hypothèse H_0 d'exogénéité, nous estimerons un probit «normal» (Pindyck, Rubinfeld [1997], Ruggeri-Laderchi [2001], cit. par Alexandre (2007)).

V. Données de l'étude

Les données proviennent de l'enquête menée par l'auteur et son équipe, de Décembre 2012 à Février 2013, auprès des producteurs de cacao du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Précisément dans la Région du Lôh-Djiboua et du Nawa. Pour l'évaluation de la situation socio-économique des producteurs de cacao dans un contexte de libéralisation totale de cette spéculation. Le questionnaire administré à la population cible comprend deux groupes de modules essentiellement :

- Un premier groupe de module relatif aux caractéristiques économiques du producteur (revenu, consommation et dépense) qui permet d'analyser la pauvreté monétaire ;
- Un deuxième groupe de module relatif aux caractéristiques sociales du producteur : situation démographique, situation sociale, la libéralisation et les variables communautaires, qui permettent de construire un indicateur composite de pauvreté non monétaire. C'est donc l'approche des besoins de base qui est adoptée.

Dans le cadre de ce travail de recherche, la méthode non probabiliste a été utilisée pour tenir compte des contraintes liées à l'étude. L'unité statistique considérée est le producteur de cacao. Le choix des producteurs de notre échantillon s'est fait de façon raisonnée et non aléatoire, compte tenu de la méthode d'échantillonnage choisie. L'enquête est limitée à deux grandes zones de production du cacao et regroupant un nombre important et représentatif de toute la population des producteurs de cacao. Selon les données secondaires disponibles, les départements de Soubré et de Divo occupent respectivement la première et la deuxième place, avec 94.600 producteurs au total pour les deux départements.

Dans le cadre de l'étude 272 producteurs de cacao ont donc été interrogés. Cet échantillon est représentatif et a été repartit entre les deux zones de production (Divo et Soubré) en fonction du nombre de producteur par zone. Ainsi le département de Divo comprend environ 32% des producteurs de notre échantillon contre 68% pour Soubré.

IV. Résultats de l'étude et discussions

Cette section présente les résultats de l'analyse factorielle et les commentaires qu'ils suscitent.

Les résultats de l'analyse factorielle indiquent les projections des variables dans le plan factoriel représenté par le tableau 3. Cette ACM final, comprend 272 individus et 08 variables (avec 18 modalités). La réduction des variables de 10 à 08 avec une réduction des modalités de 34 à 18 (voir ACM préliminaire annexe 1) a permis d'augmenter le pouvoir explicatif des axes F1 et F2 de notre plan factoriel. En effet le pouvoir explicatif du premier facteur (F1) est passé de 15,93% à 26,34% et celui du deuxième facteur (F2) est passé de 8,89% à 15,17%. Le plan factoriel ainsi constitué des axes F1 et F2 explique désormais 41,51% de l'inertie totale du nuage.

Tableau 3 : Plan simplifié de l'ACM final (variables)
Facteur 2 : 15,17%

Quadrant (-,+): F1<0 ; F2>0	Quadrant (+,+): F1>0 ; F2>0
Bénéficiaire d'encadrement	Lien indirect libéral
Producteur non scolarisé	Accès facile à l'école
Ne réalise pas d'activité secondaire	Accès à l'eau potable
Non accès à un centre de santé	Accès à l'électricité

Quadrant (-,-) : F1<0 ; F2<0	Quadrant (+,-) : F1>0 ; F2<0
Non accès à l'électricité	accès à un centre de santé
Accessibilité à 5km	Village directement accessible
Accès difficile à l'école	Héritier
Lien direct avec libéra	Réalise une activité secondaire
	Producteur scolarisé
	Bénéficie pas d'encadrement

Source : l'auteur Facteur 1 : 26,34%

La pauvreté est décrite dans le plan par deux quadrants : le quadrant (-,-) et le quadrant (-,+). Dans le premier quadrant (-,-) c'est-à-dire $F1 < 0$; $F2 < 0$, la pauvreté est décrite essentiellement par l'une des caractéristiques du capital humain (éducation) complétée par les problèmes d'accès à l'électricité et à une voie impraticable. Ces producteurs pauvres vivent sans électricité et n'ont pas accès à l'électrification rurale. Cette situation détériore leur bien être car ils ne peuvent profiter des avantages liés à l'utilisation des appareils électroménagers. Les aspects choisis pour caractériser la voie étant la distance moyenne qui sépare le village à la voie praticable la plus proche montre que ces producteurs pauvres doivent parcourir environ 5 km depuis leur lieu d'habitation jusqu'à la voie praticable. Cette variable peut expliquer la pauvreté en ce sens que les producteurs de cacao ont besoin de faire l'enlèvement de leur produit. Mais lorsque la voie qui mène au site de production est impraticable le produit peut soit se détériorer en brousse, soit être acheté à un prix inférieur au prix du marché car les acheteurs prennent le risque d'endommager leur camion en essayant d'atteindre ces zones difficiles d'accès. Quant à l'élément constitutif du capital humain, on constate que les infrastructures scolaires sont éloignées des producteurs pauvres. Cette situation montre que les membres de leur ménage en âge de fréquenter l'école primaire ont difficilement accès à ses infrastructures. Ce qui explique que les membres des ménages pauvres soient souvent en partie ou totalement analphabètes. Le dernier élément qui caractérise ce groupe de pauvre est la politique de libéralisation. Comme définit, la libéralisation à travers ses différentes structures avaient pour rôle d'offrir un certains nombres de services aux paysans. De ce fait cette dernière variable s'est construite autour des missions essentielles de cette libéralisation. Chez les producteurs pauvres on constate qu'une éventuelle baisse de leur revenu est d'abord lié à la politique de libéralisation et donc aux insuffisances ou au mauvais fonctionnement de cette politique sectorielle.

Le quadrant (-,+), c'est-à-dire $F1 < 0$; $F2 > 0$ décrit une situation de pauvreté dans laquelle les producteurs victimes, ont un capital humain faible en ce sens qu'il ne sont pas scolarisés et ont un accès difficile au centre de santé. Ce constat dénote de la situation précaire et vulnérable de ces individus. En effet le fait de ne pas être scolarisé ne permet pas toujours aux producteurs de cerner clairement les réformes engagées dans sa filière. Ces derniers ne peuvent donc ne pas avoir un comportement rationnel et adaptatif en fonction des mutations qui surviennent dans la filière. Le revenu de ces producteurs pauvres est fortement dépendant de l'activité cacaoyère. Ils ne réalisent pas d'activité secondaire. Ce qui montre un autre aspect de leur vulnérabilité en ce sens qu'une réduction des recettes de cette spéculation les entraîne inéluctablement dans une situation de manque de moyen financier et donc aggrave leur situation de pauvreté. Cependant nous constatons que cette population bénéficie d'un encadrement dans le cadre des « champ école ». Mais la rentabilité d'un tel encadrement dont bénéficient ces producteurs se trouve limitée à cause de leur faible niveau de capital humain.

Le quadrant (+,+), $F1 > 0$; $F2 > 0$, décrit une situation intermédiaire entre producteur pauvre et producteur non pauvre. Ces producteurs ont un accès facile aux services sociaux de base. Ainsi ils ont facilement accès aux infrastructures scolaires pour les membres de leur famille, à l'eau potable et à l'électricité. Egalement, pour ces producteurs une éventuelle baisse de leur revenu est indirectement imputable à la politique de libéralisation.

Le quadrant (+,-) $F1 > 0$; $F2 < 0$, est la zone des producteurs non pauvre. Ce sont des producteurs qui ont des lieux d'habitation directement accessibles, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de difficulté à écouler leur production. Ils sont héritier des terres qu'ils exploitent ce qui entraîne rarement des conflits foncier et stimule également leur productivité. Ils ont d'autre source de revenu en dehors de la cacaoculture ce qui les rend moins vulnérable à la baisse du revenu lié à cette spéculation. Enfin ce sont des producteurs qui ont un niveau de capital humain acceptable car ils sont scolarisés (ce qui leur permet de mieux décrypter l'actualité dans leur filière et de mieux s'adapter aux changements structurels) et ont facilement accès à un centre de santé. En revanche, ces producteurs ne bénéficient pas d'encadrement.

En définitive, dans le but de créer l'indicateur composite de pauvreté, les producteurs sont regroupés en groupe homogène en fonction des différentes dimensions de la pauvreté retenues pour l'analyse. Cette phase de construction a été possible grâce à une classification hiérarchique ascendante (ACH) des producteurs de la base de données, qui s'est faite à la suite de l'ACM final. La seconde étape a consisté à estimer un modèle probit. Les résultats concernent tout d'abord l'estimation du modèle linéaire sur la variable revenu qui est une variable continue. Ensuite l'estimation du modèle probit sur la variable qualitative suspecte régressée sur l'ensemble des variables explicatives déterminées par l'analyse factorielle, augmenté du résidu estimé lors de l'estimation du modèle linéaire après avoir effectué le test de normalité du résidu, ce dernier étant convergent et asymptotiquement normal (Rivers, Vuong (1988), Lollivier (2002), Couralet (2003)).

✚ Estimation du modèle linéaire :

Tableau 4: estimation de l'équation du revenu¹ par les MCO

Variables	Coefficient	Sig
Constante	13,07959	0,0000
Accès au crédit	7,33e-07	0,001
Accès au transfert d'argent	8,02e-07	0,027
Exercice d'une activité secondaire	7,74e-07	0,0000
Activité d'exploitation	5,91e-07	0,0000
Number of obs = 272 F(4, 267) = 306,66 Prob> F = 0,0000 Log vraisemblance = -161,54173 Pseudo R2 = 0,8212 Adj R-squared = 0,8186 Root MSE = 0,27748		

Source : l'auteur

Note : (1) la variable dépendante est le logarithme du revenu.

✚ Test de normalité du résidu :

Récupération du résidu et test de normalité sur le résidu.

Tableau 5: Skewness / Kurtosis tests for Normality

----- joint -----

Variable	Obs	Pr(Skewness)	Pr(Kurtosis)	adj chi2(2)	Prob>chi2
residus	272	0,0000	0,0000	.0,0000	

✚ Estimation du modèle probit:

Tableau 6 : effet marginaux de l'estimation probit binaire de l'appartenance à l'ensemble des ménages victimes de privations multidimensionnelles

Variables	Effets marginaux	Z
Revenu (log)	4.169131	1,41
Revenu2 (log)	-0,1608881	-1,42
Age du producteur	-0,0236514	-2,02**
Age2 du producteur	0,0002505	1,13**
résidus	0,3636894	1,48
<i>Dimension de la pauvreté multidimensionnelle</i>		
Accès difficile à l'école	0,2721306	5,51***
Accès à l'eau potable	-0,0783553	-1,73**
Village directement accessible	-0,1769172	-2,85***
Number of obs = 272 LR chi2(8) = 62,25 Prob> chi2 = 0,0000 Log vraisemblance = -109,82864 Pseudo R2 = 0,2208 % cas bien prédits = 80,88		

Source : l'auteur

Note : la variable dépendante se réfère à la probabilité d'appartenir à la classe des ménages victime de pauvreté multidimensionnelle. Le groupe de référence est celui des ménages non pauvres.** = significatif à 5% et*** = significatif à 1%.

La présentation de ces différents résultats donne lieu aux interprétations suivantes.

✚ Interprétations des résultats et discussions

Le tableau 4, présente les valeurs des paramètres du modèle linéaire par les MCO. Le modèle est correctement spécifié dans la mesure où le Pseudo-R² s'élève à 0,81. Suivi du tableau 5, qui présente le test de normalité du résidu de cette estimation. Les valeurs des statistiques de Skewness et kurtosis poussent à ne pas rejeter l'hypothèse de normalité de la distribution des revenus. Et à estimer un modèle probit augmenté du résidu de cette estimation.

Le tableau 6, présente les résultats de l'estimation du modèle probit binaire. Le modèle est correctement spécifié dans la mesure où nous avons 80,88% des cas bien prédits atteint. Les résultats relatifs à l'influence des différentes variables explicatives appellent les commentaires suivants. Tout d'abord, examinons la contribution de la variable monétaire dans la probabilité pour le producteur de cacao d'appartenir à l'ensemble des producteurs victimes de privation non monétaires. La variable revenu n'est pas significative, autrement dit son impact sur la probabilité d'être pauvre dans le sens multidimensionnelle est nul. Ainsi une variation du revenu des producteurs, n'entraîne pas de variation de la probabilité d'être victime de pauvreté non monétaire. De même la non significativité de la variable *revenu au carré (Revenu²)* nous permettant de tester l'hypothèse d'une relation non linéaire entre le revenu et la variable dépendante, permettant de conclure à l'absence d'effet quadratique, que la variable revenu seule ne permettait pas d'identifier. De plus l'hypothèse de normalité de la distribution du revenu est vérifiée, confirmant ainsi l'absence de relation non linéaire entre les deux variables. On peut donc tirer la conclusion suivante : pour les producteurs, le fait de posséder un revenu élevé plutôt qu'un revenu faible ne protège pas contre la probabilité d'être pauvre. Si l'on considère le processus de transformation à la Sen, cela revient à relativiser l'importance du revenu dans la réalisation des fonctionnements parmi l'ensemble des facteurs explicatifs. Par contre l'âge du producteur est une variable significative. Cette variable semble jouer un rôle particulier dans la probabilité d'être pauvre. En dehors de ces deux variables, ont été considéré trois facettes de la pauvreté multidimensionnelle, permettant de rendre compte de l'accessibilité ou non à certains services sociaux de base et ayant un impact sur la probabilité d'être victime de pauvreté non monétaire. Ainsi pour la variable « accès difficile à l'école », le fait pour le producteur ou son ménage d'avoir un accès difficile à l'école augmente de 27,21 point de pourcentage, sa probabilité d'être victime de privations multidimensionnelle de façon significative. Egalement, il s'avère que le fait pour le producteur d'avoir accès à l'eau potable réduit sa probabilité d'être victime de pauvreté multidimensionnelle de 7,8 point de pourcentage et de façon significative. Pour la dernière variable relative à la praticabilité de la voie qui mène au village du producteur, le fait pour un producteur d'avoir en bon état la route qui relie son village à la sous-préfecture(ou à la ville la plus proche) réduit de 17,69 point de pourcentage la probabilité d'être victime de pauvreté multidimensionnelle et de façon très significative.

Pour conclure, il semble évident au regard des résultats empiriques obtenus, que le revenu ne joue pas un rôle fondamental dans la probabilité d'être victime ou non de privations multidimensionnelles. Ce résultat ne rejoint pas ceux de Ruggeri-Laderchi (1999, 2001) (cit. par Alexandre, 2007) sur le Pérou, laquelle concluait à un rôle positif du revenu (un effet marginal négatif en fait) sur la probabilité d'échapper à la pauvreté. Toutefois, les résultats de Ruggeri-Laderchi portent sur des régressions particulières dans lesquelles il a isolé certains fonctionnements comme *le retard de croissance des enfants, la morbidité infantile* ou *l'éducation des enfants*. Par contre les résultats de cette étude, rejoignent ceux d'Alexandre Bertin (2007) sur la Guinée, qui concluait que le revenu et l'âge ne jouent pas des rôles significatifs dans la probabilité d'échapper à la pauvreté multidimensionnelle. Ces résultats montrent, en outre, que le revenu, à lui seul, ne permet pas aux producteurs d'atteindre un niveau de réalisation plus élevé des fonctionnements fondamentaux. Comme le souligne Sen (1985, 1992, 1999), le revenu n'est qu'une infime partie des potentialités à mobiliser en vue de réaliser les fonctionnements. Les caractéristiques sociales, liées à l'accessibilité aux services sociaux de base que sont la santé, l'éducation et l'électrification, ainsi que la praticabilité des voies d'accès des lieux de production des fèves de cacao au centre d'achat, sont autant de facteurs permettant aux producteurs de s'extraire de l'état de pauvreté multidimensionnelle.

V. Conclusion et implications économiques

La Côte d'Ivoire est aujourd'hui premier producteur africain et premier producteur mondial de cacao. De ce fait, la présomption que nous pourrions avoir est celle de penser ou de croire que le producteur de cacao est un agent économique qui échappe à la pauvreté monétaire et non monétaire compte tenu de son apport qui a été et demeure vital pour l'essor de l'économie ivoirienne. Mais les résultats de l'étude indiquent une dégradation des conditions de vie de ces acteurs du développement. D'où le « paradoxe du cacao ». La politique de libéralisation a certes permis une amélioration du revenu du producteur mais pas de ces conditions de vie. Ce qui implique la mise en place d'actions sociales fortes et soutenues pour permettre à cette politique économique de jouer pleinement son rôle dans la réduction de la pauvreté multidimensionnelle en milieu rural.

Références

- [1]. Asselin, (2002), Pauvreté Multidimensionnelle, CRDI., IMG.
- [2]. Asselin, L. M., Dauphin, A. (2000), Mesure de la pauvreté: un cadre conceptuel, Centre Canadien d'Etude et de Coopération international.
- [3]. AYADI, M. ; NAOUL, C. EL LAHGA, A. (2005), « Analyse multidimensionnelle de la pauvreté en Tunisie entre 1988 et 2001 par une approche non monétaire ». PMMA WorkingPaper.
- [4]. Bertin, A., (2007), Pauvreté monétaire et pauvreté non monétaire. Une analyse des interactions appliquées à la Guinée, Thèse de doctorat en Sciences Economiques. Université Montesquieu- Bordeaux IV. France.
- [5]. Dubois, et Amin, A. (2000), Evolution de la pauvreté au Cameroun : ou en sommes nous ?, CEPED-IFORD, Paris.

- [6]. FOKO, et al. (2007), Pauvreté et inégalités des conditions de vie au Cameroun : une approche micro multidimensionnelle, Cahier de recherche PPMA.
- [7]. HECKMAN (1978), Dummy Endogenous Variables in a Simultaneous Equation System, *Econometrica*, vol 46, N° 4 (Jul 1978), 931-959.
- [8]. Ki Jean Bosco, Koffi Akakpo, (2001), Dimensions spatiales de la pauvreté humaine au Sénégal, Mémoire de fin d'étude, ENEA-STADE.
- [9]. Lachaud (2000), Dépenses des ménages, développement humain et pauvreté au Burkina Faso : substitution ou complémentarité ?, document de travail n°49, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'économie de développement.
- [10]. Lachaud, J.P., (1998), Modélisation des déterminants de la pauvreté et marché du travail en Afrique : le cas du Burkina Faso, Bordeaux, série de recherche n°32, Université de Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'économie du développement.
- [11]. Laderchi 2001, Catching Two Birds with the Same Stone? The Effectiveness of Food Transfers on Nutrition and Monetary Poverty, Lacea 2001.
- [12]. Lollivier, S. et Verger, D. (1997), Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes, *Economie et statistique*, Vol. 308, 309, 310, pp. 113-143.
- [13]. Lollivier, S. et Verger, D. (1999), Pauvreté d'existence, monétaire et subjective. Facteurs de persistance et corrélations sur données de panel, *Revue Economique*, Vol. 50, n°3, pp. 417-430.
- [14]. Lollivier, S. (2001), Endogénéité d'une variable explicative dichotomique dans le cadre d'un modèle probit bivarié : Une application au lien entre fécondité et activité féminine, *Annales D'Economie et de Statistique*, n° 62.
- [15]. Ravallion, Martin, and Binayak Sen, (1994), Impacts on Rural Poverty of Land-Based Targeting: Further Results for Bangladesh, *World Development*, Vol. 22, pp: 823-838.
- [16]. Rivers et Vuong (1988), limited information estimators and exogeneity tests for simultaneous probit models, *Journal of Econometrics* 39 (1988) 347-366. North-Holland
- [17]. Sahn, and Stifel, (2001), Exploring Alternative Measures of Welfare in the Absence of Expenditure Data, Cornell University.
- [18]. Sen, A., (1985), *Commodities and Capabilities*, Amsterdam North Holland.
- [19]. Townsend, (1979), *Poverty in the United Kingdom*, London: Allen lane and Penguin.

Annexe

1 : ACP préliminaire

Tableau récapitulatif des 10 variables et 34 modalités del'ACM préliminaire

Variables	Modalités
Education	producteur scolarisé / producteur non scolarisé / accès facile à l'école / accès difficile à l'école
Santé	accès à un centre de santé / accès à un centre de santé
Eau potable	Accès à l'eau potable / Eau potable à moins de 2 km / Eau potable entre 2 et 5 km / Eau potable à plus de 5 km
Electricité	accès à l'électricité / non accès à l'électricité
Praticabilité de la route	village directement accessible / accessibilité à 5 km / accessibilité entre 5 km et 25 km / accessibilité à plus de 25 km
Communication et moyen de déplacement	possède TV / possède pas TV / possède radio / possède pas radio / possède vélo / possède pas vélo
Pression démographique	petite taille (0-5) / moyenne taille (6-10) / grande taille (11-20) / très grande taille (plus de 20)
Spectre de la libéralisation	lien direct avec liberal / lien indirect avec liber / abeneficie d'encadrement / beneficie pas d'encadrement
Accès à la terre	Heritier / achat
Activités secondaires	réalise une activité secondaire / ne réalise pas une activité secondaire

Source : l'auteur